



COMMUNIQUE DE PRESSE – 14 JUIN 2010

TRIBUNAL ADMINISTRATIF / ACTE 2

Après une enquête publique ayant pour conclusion un avis défavorable, le conseil municipal en date du 07 avril 2010 a souhaité tout de même passer outre l'avis du commissaire enquêteur.

Aussi, le Comité de Quartier de MARGUERITTES a décidé d'attaquer devant le tribunal administratif de Nîmes la décision du conseil municipal de Marguerittes en date du 07 AVRIL 2010.

Le comité de quartier « MARGUERITTES autrement » continue son action en faveur de la protection des quartiers de Marguerittes, nous restons engagés et vigilant sur ce dossier.

Une réunion sera organisée le **Vendredi 25 Juin à 20h** dans les salles de l'ancienne Mairie situé face à l'église en présence de notre avocat Maître Pierre Henry BLANC.

- **Contact Presse :**
Michaël VIDEMENT – 06 29 28 56 67
contact@marguerittes-autrement.fr